

ERYTECH obtient la délivrance d'un nouveau brevet aux Etats-Unis dans le domaine de l'asparaginase

- **Brevet susceptible de renforcer les possibilités de prescriptions du produit ERY-ASP/GRASPA® en détectant à l'avance la présence d'anticorps neutralisant l'activité de l'asparaginase**
- **Protection assurée jusqu'en 2029 aux Etats-Unis**
- **Brevet désormais délivré en Europe, en Australie, à Singapour et aux Etats-Unis**

Lyon (France), le 20 octobre 2014 – ERYTECH (Euronext Paris : FR0011471135 - ERYP), société biopharmaceutique française qui conçoit des traitements « affameurs de tumeurs » innovants contre les leucémies aiguës et autres cancers pour lesquels les besoins médicaux restent insatisfaits, annonce la notification de délivrance d'un nouveau brevet aux Etats Unis dans le domaine de l'asparaginase.

Ce brevet intitulé '*Test for predicting neutralization of asparaginase activity*' (WO 2010/052315 A1) protège le procédé et les méthodes de détection de facteurs neutralisant l'activité de l'asparaginase chez les patients, notamment des anticorps anti-asparaginase. En effet, un pourcentage important de patients traités avec les formes de L-asparaginase existantes développent des anticorps neutralisant leur activité, ce qui réduit drastiquement l'efficacité des traitements. De plus, ces patients sont davantage susceptibles de faire des réactions allergiques qui peuvent être très graves. Détecter a priori la présence de ces facteurs neutralisant avant l'administration de L-asparaginase devrait permettre de réduire le risque d'inefficacité et de réaction allergique en permettant de choisir le produit avec le profil de risque le plus favorable dans ces conditions.

Dans les études cliniques publiées à ce jour avec le produit ERY-ASP/GRASPA®, une réduction des réactions allergiques et un maintien de l'activité de l'asparaginase ont été observés, même en présence d'anticorps, et cela grâce à l'encapsulation de la L-asparaginase dans les globules rouges. L'analyse récente des données de Phase III de l'essai clinique GRASPIVOTALL (GRASPALL2009-06) a en effet montré des résultats très favorables chez les patients traités, y compris ceux qui avaient des antécédents d'allergies à la L-asparaginase. Chez les patients sans antécédents d'allergies et traités avec la forme native de L-asparaginase, 43% ont eu une réaction allergique contre 0% avec GRASPA®. Chez les patients avec des antécédents d'allergies, seulement deux des vingt-six patients traités ont développé des réactions allergiques légères. Ils ont par ailleurs montré une durée moyenne d'activité de l'asparaginase similaire à celle observée chez les patients sans antécédent d'allergies (18,6 jours d'activité au-delà de 100IU par litre versus 20,3 jours chez les patients non-allergiques). Ces résultats semblent ainsi confirmer l'hypothèse que la L-asparaginase encapsulée dans les globules rouges n'est pas exposée aux anticorps et peut maintenir son activité sans réaction immunitaire.

L'intérêt pour ERYTECH serait de mettre ce test à disposition des cliniciens, afin de détecter les facteurs neutralisant plus en amont du risque d'allergie et d'inactivation. Dans ce cas, ERY-ASP/GRASPA® pourrait être une alternative avantageuse et le test permettrait au médecin d'orienter son traitement vers ERY-ASP/GRASPA® plus rapidement.

La demande de brevet a été enregistrée en 2009. Le brevet a depuis été délivré en Europe, en Australie, à Singapour et maintenant aux Etats-Unis. Selon la loi américaine, le terme de ce brevet aux Etats-Unis est le milieu de l'année 2029.

Pour mémoire, le portefeuille de brevets d'ERYTECH est composé à ce jour de 13 familles de brevets à travers le monde, couvrant sa technologie, ses produits et ses usages thérapeutiques.

« La délivrance de ce nouveau brevet aux Etats-Unis est un atout pour favoriser l'adoption future de notre produit ERY-ASP/GRASPA® par les médecins. Le test reposant sur ce brevet sera développé avec un partenaire industriel spécialisé dans le diagnostic et mis à disposition lors de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché de GRASPA®, attendue en Europe mi-2016 », déclare Pierre-Olivier Goineau, co-fondateur et Directeur Général Délégué d'ERYTECH.

A propos d'ERYTECH et de ERY-ASP/GRASPA®: www.erytech.com

Créée à Lyon en 2004, ERYTECH est une société biopharmaceutique française qui ouvre de nouvelles perspectives pour les patients atteints de cancers et, en particulier, de leucémies aiguës et de certaines tumeurs solides.

En encapsulant une enzyme, l'asparaginase, à l'intérieur des globules rouges, ERYTECH développe ERY-ASP/GRASPA®, un traitement original qui « affame » les cellules cancéreuses pour les tuer, tout en réduisant significativement les effets secondaires. ERY-ASP/GRASPA® est actuellement en fin de Phase III de développement clinique dans la Leucémie Aiguë Lymphoblastique (LAL) en Europe et en Phase IIb dans la Leucémie Aiguë Myéloïde (LAM). Le produit est aussi en Phase I/II dans la LAL aux Etats-Unis.

Chaque année environ 50 000 patients sont atteints de LAL ou LAM en Europe et aux Etats-Unis. A ce jour, pour plus de 80% de ces patients, notamment adultes et enfants en rechute, les formes actuelles d'asparaginase ne peuvent être utilisées en raison de leur toxicité. Visant un profil de tolérance amélioré, ERY-ASP ambitionne de traiter tous les patients atteints de leucémies aiguës, même les plus fragiles. Le segment de marché adressé par ERYTECH représente un potentiel d'1 milliard d'euros.

La Société développe par ailleurs des traitements dans les tumeurs solides et pour certaines indications orphelines. Une étude de Phase II est en cours dans le cancer du pancréas en Europe et d'autres indications de tumeurs solides sont à l'étude.

La Société a obtenu des désignations de médicaments orphelins pour ERY-ASP/GRASPA® dans la LAL, la LAM et le cancer du pancréas en Europe et aux Etats-Unis. Elle dispose de ses propres sites de production, déjà opérationnels à Lyon et à Philadelphie (Etats-Unis).

ERYTECH a conclu deux partenariats de distribution : l'un en Europe, avec Orphan Europe (groupe Recordati), l'un des principaux acteurs dans les médicaments orphelins, et le second en Israël, avec le groupe TEVA.

ERYTECH est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011471135, mnémo : ERYP) et fait partie des indices CAC All Shares, CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Small, CAC Mid&Small, CAC All Tradable et Next Biotech. Les actions ERYTECH sont éligibles au dispositif fiscal PEA-PME.

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances d'ERYTECH Pharma et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'ERYTECH Pharma, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Les documents déposés par ERYTECH Pharma auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org), également disponibles sur notre site internet (www.erytech.com) décrivent ces risques et incertitudes. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité des ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. ERYTECH Pharma décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.

CONTACTS

ERYTECH

Gil Beyen

Président Directeur Général

Pierre-Olivier Goineau

Vice-Président, Directeur Général Délégué

Tél : 04 78 74 44 38

investors@erytech.com

NewCap

Julien Perez & Emmanuel Huynh

Relations Investisseurs

Nicolas Mérigeau

Relations Presse

Tél : 01 44 71 98 52

erytech@newcap.fr

